

Avec le
soutien
financier
de



Reconquérir la biodiversité avec les habitants de **Crossac** et **Pont-Château** : un mode d'habiter le territoire en évolution

Rapport final du master CSIR

2025



Sous
l'encadrement
de

PNR de Brière :

Hélène Lucien et Grégory Jéchoux

Université de Rennes :

Éric Collias et Michel Renault

Université Paris Cité :

Mélody Mailliez, Octavia Ionescu et Aurélien Graton

ENSA de Nantes :

Tewfik Hammoudi et Bruno Plisson

À
l'initiative
de



Université
de Rennes



Université
Paris Cité

RAPPORT D'INTERVENTION

PROJET D'INTERVENTION PSYCHOSOCIALE



SUSCITER L'INTÉRÊT DES HABITANTS DU PARC NATUREL RÉGIONAL
DE BRIÈRE POUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES
ESPACES PRIVÉS

Parc Naturel Régional de Brière

Master de Psychologie Sociale : CSIR



19 juin 2025

Table des matières

Table des matières	1
Partie 1	3
1. Rappel du contexte et de la définition de la problématique	3
a. Rappel de la demande initiale	3
b. Rappel de l'analyse psychosociale de la demande	4
c. Rappel du contexte institutionnel	5
d. Rappel du périmètre de l'intervention	6
e. Rappel des acteurs impliqués : rôles et missions effectuées	7
2. Rappel des objectifs globaux, spécifiques et opérationnels	8
Partie 2	11
1. Méthodologie et déroulement de l'intervention	11
1.1. De la demande à l'intervention.	11
1.2. Axes de l'intervention	12
1.3. Méthodologie de l'analyse	13
2. Résultats du projet et recommandations suite à l'intervention	15
2.1. Présentations des principaux résultats de l'intervention au regard des objectifs	15
2.1.1. Informations socio-démographiques	15
2.1.2. Positionnements des participants lors des échanges	15
2.1.3. Positionnements des intervenantes lors des échanges	17
2.1.4. Thèmes ressortant des focus groups	18
Le jardin comme espace de relation au vivant	19
Transmission et héritages : le jardin comme espace intergénérationnel	19
Normes esthétiques, tensions sociales et reconnaissance	19
Motivations et justifications de l'engagement	19
Obstacles perçus et besoins exprimés	20
2.2. Recommandations proposées au Parc Naturel Régional de Brière	20
3. Limites de l'interventions	22
4. Analyse critique de l'atteinte des objectifs	23
4.1. Objectif : Maîtrise de la littérature	23
4.2. Objectif : Réalisation de focus groups	25
4.3. Objectif : Obtention de dix propositions concrètes pour pallier aux freins et accroître les motivations	26
4.4. Objectif : Adhésion à l'identité "d'ambassadeur de la biodiversité" des habitants	28
5. Analyse des écarts de planning	29
5.1. Planning réel du projet	29
5.2. Présentation et analyse des écarts entre le planning prévu et le planning réel du projet	34
6. Analyse des succès, contraintes et difficultés rencontrées	35
6. 1. Succès du projet	35

6.2. Contraintes et impact sur la réalisation du projet	36
6.3. Obstacles et difficultés rencontrées	37
7. Références	38
8. Annexes	40

Partie 1

Présentation du projet

1. Rappel du contexte et de la définition de la problématique

a. Rappel de la demande initiale

L'intervention conduite auprès du Parc naturel régional de Brière s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre le Parc et l'équipe de recherche du Master CSIR (Changement Social, Intervention et Régulation) de l'Université Paris Cité. Elle a été sollicitée dans le contexte de révision de la Charte du Parc, avec pour ambition de mieux intégrer les dynamiques habitantes dans la définition des futures orientations territoriales. Le Parc souhaite, à travers cette démarche, élargir sa réflexion sur les leviers d'engagement en faveur de la biodiversité, au-delà des espaces publics et agricoles traditionnellement investis par son action, pour interroger le rôle des espaces privés, en particulier les jardins, dans la transition écologique à l'échelle locale. L'un des enjeux identifiés repose sur la capacité à impliquer les habitants dans des pratiques favorables à la biodiversité, sans pour autant prescrire ou homogénéiser les usages, mais en reconnaissant la diversité des parcours résidentiels, des imaginaires et des formes d'attachement au territoire.

Dans ce cadre, le recours à une équipe en psychologie sociale a été envisagé pour explorer finement les représentations, les freins et les leviers associés à l'action dans les espaces domestiques. L'objectif de cette collaboration est d'apporter un éclairage complémentaire aux démarches participatives plus classiques (enquêtes, ateliers de concertation), en mobilisant des outils issus de la recherche qualitative, notamment les entretiens collectifs (*focus groups*) comme dispositif de production de récits et de mise en discussion de normes sociales.

Cette intervention vise donc à répondre à une double attente : d'une part, recueillir des éléments de compréhension sur les perceptions, les pratiques et les aspirations des habitants vis-à-vis de la nature dans leur cadre de vie quotidien ; d'autre part, formuler des propositions concrètes permettant d'orienter les futures actions du Parc dans une logique d'ancrage territorial, d'acceptabilité sociale et d'appropriation habitante.

b. Rappel de l'analyse psychosociale de la demande

La formulation de la demande par le Parc naturel régional de Brière s'inscrit dans une réflexion plus large sur l'évolution de ses modes d'intervention, notamment dans les espaces résidentiels, encore peu investis par les politiques territoriales de biodiversité. Si la préservation du vivant demeure une priorité stratégique, elle se heurte ici à une difficulté récurrente : comment mobiliser les habitants dans leur cadre de vie quotidien, en particulier au sein des espaces privés – jardins, haies, pelouses – sans imposer de modèle normatif, ni provoquer de rejet ? C'est dans cette optique que le Parc a sollicité notre équipe, dans le cadre d'un appui exploratoire en psychologie sociale. La commande initiale ne se limite pas à la production de préconisations : elle engage une attente de compréhension des dynamiques habitantes, des freins et leviers à l'action, mais aussi des représentations, affects et attachements qui structurent les rapports au vivant. L'intervention s'inscrit ainsi dans une démarche de mise en lumière des ressorts de l'engagement écologique, à l'échelle micro-sociale, en s'appuyant sur les outils conceptuels de la psychologie sociale.

Plusieurs cadres théoriques ont été mobilisés pour penser cette intervention. La théorie de l'identité sociale (Tajfel & Turner, 1986) constitue un premier appui : elle éclaire sur la façon dont les lieux de vie – et en particulier les espaces résidentiels – participent à la construction de l'identité des individus. Elle suppose de considérer les habitants non comme des individus isolés, mais comme des sujets socialement situés, inscrits dans des communautés auxquelles ils s'identifient. Cette théorie permet non seulement d'appréhender les systèmes de sens partagés. Ceux-ci donnent forme aux pratiques, aux jugements et aux récits des individus. Appliquée ici, elle nous invite à interroger la manière dont la nature, le jardin, ou la biodiversité sont nommés, pensés, valorisés ou au contraire disqualifiés dans les discours et comportements ordinaires. Mais elle offre également un cadre pertinent pour comprendre les logiques d'influence entre pairs, et les conditions dans lesquelles certaines pratiques peuvent faire l'objet d'imitation, de valorisation ou au contraire de stigmatisation. Elle permet d'éclairer les mécanismes de régulation sociale à l'œuvre dans les quartiers ou les hameaux – par exemple autour de la tonte des pelouses, de l'ordre visuel, ou de la propreté – et d'identifier des leviers d'action indirects, en jouant sur la visibilité, la valorisation ou la diffusion des pratiques pro-environnementales. Cette approche est complétée par la notion de *place identity* (Proshansky et al., 1983). Le jardin, est alors envisagé ici comme espace domestique mais aussi comme prolongement symbolique du rapport à soi, aux autres et au

territoire, et devient un support d'expression de normes, de styles de vie, et de valeurs. Cette grille de lecture permet d'éviter une vision instrumentale des espaces privés, en reconnaissant leur fonction identitaire et affective. Enfin, la théorie de l'engagement (Beauvois et al., 2002) est mobilisée pour penser les conditions qui permettent d'amorcer un changement de comportement durable. Cette approche invite à considérer les dispositifs participatifs non comme des fins en soi, mais comme des contextes susceptibles de favoriser la prise d'initiative, la reconnaissance, et le sentiment d'efficacité personnelle. En d'autres termes, agir pour la biodiversité ne se décrète pas : cela se construit, progressivement, à partir de l'expérience vécue, de la reconnaissance sociale et de la possibilité de se sentir acteur dans un collectif.

L'analyse psychosociale de la demande permet ainsi de reformuler l'enjeu initial : il ne s'agit pas seulement de comprendre pourquoi les habitants n'agissent pas, mais de créer les conditions d'une appropriation située, respectueuse des logiques identitaires, relationnelles et symboliques à l'œuvre. L'enjeu n'est pas de prescrire, mais de révéler ce qui fait déjà sens, ce qui mérite d'être soutenu, valorisé, ou mis en réseau. En ce sens, cette intervention vise à faire le lien entre les ambitions institutionnelles du Parc et les réalités habitantes, en proposant une lecture sensible, contextualisée et théorisée des rapports au vivant dans les espaces du quotidien.

c. Rappel du contexte institutionnel

L'intervention conduite dans le cadre de ce projet s'inscrit dans un moment institutionnel charnière pour le Parc naturel régional de Brière. En effet, celui-ci est engagé dans un processus de révision de sa Charte, dont l'échéance est prévue pour 2026. Cette révision représente non seulement une obligation réglementaire encadrée par le code de l'environnement, mais surtout une opportunité stratégique pour repenser les orientations du Parc à l'aune des évolutions territoriales, sociales et écologiques observées ces dernières années. La Charte constitue le document de référence du Parc : elle définit, pour une durée de quinze ans, les objectifs de protection, de valorisation et de développement durable à poursuivre, ainsi que les engagements des collectivités partenaires. Elle incarne une vision partagée du territoire, fondée sur la reconnaissance de ses patrimoines naturels, culturels et paysagers, et sur l'adhésion à des principes communs d'action. Sa révision implique donc un important travail de diagnostic, de concertation et de projection collective, afin d'actualiser

les priorités, d'intégrer les nouvelles dynamiques territoriales et de renforcer la cohérence entre ambitions environnementales et réalités locales.

Dans ce contexte, le Parc s'est engagé à élargir ses modalités de dialogue avec les habitants, en diversifiant les formats de participation et en intégrant des approches expérimentales. Cette orientation répond à plusieurs constats partagés : la nécessité de renforcer l'adhésion des populations aux valeurs du Parc, la volonté de prendre en compte les formes contemporaines d'habiter – notamment en zones périurbaines et pavillonnaires – et le besoin de décloisonner les politiques publiques de la nature en les articulant plus finement aux usages quotidiens des espaces.

Ce projet s'inscrit également dans une dynamique plus large de reconnaissance institutionnelle du rôle des habitants dans la transition écologique. À l'échelle nationale, les Parcs naturels régionaux sont appelés à faire évoluer leur positionnement : longtemps centrés sur la gestion des milieux naturels et agricoles, ils sont désormais incités à intégrer pleinement les enjeux sociaux, résidentiels et culturels dans leurs stratégies d'intervention. Cette évolution implique un changement de posture : il ne s'agit plus seulement de préserver la biodiversité « malgré » l'habitat, mais bien de penser les espaces habités comme des leviers à part entière de cette préservation. Dans cette perspective, l'expérimentation conduite auprès des habitants de Crossac et Pontchâteau constitue un jalon de cette mutation. En mobilisant des outils issus de la psychologie sociale, le Parc cherche à enrichir sa compréhension des ressorts de l'engagement habitant, à ajuster ses modes d'action aux réalités vécues, et à renforcer la dimension relationnelle et sensible de ses interventions. Ce déplacement, à la fois méthodologique et politique, s'inscrit pleinement dans les ambitions portées par la nouvelle Charte : faire du territoire un espace vivant de coopération, d'apprentissage et d'invention collective.

d. Rappel du périmètre de l'intervention

L'intervention conduite dans le cadre du partenariat entre le Parc naturel régional de Brière et l'Université Paris Cité s'est inscrite dans une démarche d'appui exploratoire à visée compréhensive et participative. Elle a été confiée à notre équipe de quatre étudiantes du Master 2 de Psychologie Sociale, du Travail et des Organisations – parcours « Changement Social, Intervention et Régulation » (CSIR). Cette équipe, composée d'Albane Bourcier de

Saint Chaffray, Hélène Chen, Jeanne Gay et Candice Keskin, a été mobilisée dans le cadre de l'unité d'enseignement « Pratiques d'intervention en psychologie sociale », sous la responsabilité pédagogique de Mélody Maillez.

Le périmètre de l'intervention couvrait à la fois la conception méthodologique, la préparation et l'animation de *focus groups* avec des habitants de deux communes partenaires – Crossac et Pontchâteau – ainsi que l'analyse des données produites et la formulation de recommandations à destination du Parc. Il s'agissait d'une intervention à la fois théorique et appliquée, mobilisant les outils de la psychologie sociale dans un contexte réel, avec pour finalité de produire des connaissances utiles à la stratégie de concertation et d'action du Parc. L'ensemble du travail de terrain a été mené en étroite collaboration avec les équipes locales du Parc et des communes partenaires, dans une logique de co-construction et d'ajustement progressif. Ce cadrage partenarial a permis d'ancrer la démarche dans les réalités du territoire, tout en assurant la rigueur méthodologique attendue dans un cadre universitaire.

e. Rappel des acteurs impliqués : rôles et missions effectuées

La réussite de cette intervention a reposé sur l'implication coordonnée de plusieurs acteurs, issus à la fois du monde universitaire, des collectivités territoriales et du réseau des Parcs naturels régionaux.

Du côté universitaire, le projet a été porté par Mélody Maillez, maîtresse de conférences en psychologie sociale à l'Université Paris Cité, responsable de l'unité d'enseignement encadrant l'intervention. C'est elle qui a été sollicitée, dans un premier temps, par Bastien Gualen, chargé de mission à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, dans le cadre du dispositif "Ateliers hors les murs". Octavia Ionescu, également maîtresse de conférences à l'Université Paris Cité, a assuré la supervision académique de notre équipe en tant que tutrice référente. Ensemble, elles ont veillé à garantir la qualité scientifique de la démarche, tout en assurant le lien avec les attendus pédagogiques et déontologiques du master. Notre équipe de quatre étudiantes a conçu et mis en œuvre l'intervention dans toutes ses dimensions : définition des objectifs opérationnels, élaboration de la méthode, animation des ateliers avec les habitants, et production finale du rapport d'analyse et de recommandations.

Le lien avec le territoire a été assuré par Hélène Lucien, chargée de mission au Parc naturel régional de Brière, qui a joué un rôle central dans la coordination du projet et la transmission

des attentes institutionnelles. Son responsable, Grégory Jéchoux, a accompagné le cadrage stratégique de l'intervention, veillant à son articulation avec les objectifs de la révision de la Charte du Parc. Sur le terrain, deux élues ont joué un rôle clé dans le lien avec les habitants et la mise en œuvre logistique des *focus groups*. À Pontchâteau, Hélène Mavéraud, adjointe en charge de la transition environnementale et énergétique, a assuré le relais local pour la mobilisation des participants et l'organisation des rencontres. À Crossac, Frédérique Triaud, adjointe à l'environnement, a assumé des fonctions similaires, en appui direct à la démarche.

Enfin, d'autres établissements d'enseignement supérieur ont été associés à cette expérimentation. Le Master ERPUR de l'Université de Rennes et le Master Ville et Territoire de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes ont participé au projet « Ateliers hors les murs » à d'autres niveaux, témoignant de la volonté de croiser les regards disciplinaires sur les enjeux d'aménagement et de transition écologique. Des élus locaux ont également pu être associés ponctuellement aux ateliers, renforçant l'ancrage territorial et la diversité des regards mobilisés.

2. Rappel des objectifs globaux, spécifiques et opérationnels

L'intervention conduite auprès du Parc naturel régional de Brière s'inscrit dans un contexte de réflexion prospective autour de la nouvelle Charte du Parc, et plus largement, d'une volonté de renforcer le lien entre enjeux de biodiversité et dynamiques habitantes. Elle s'insère dans une double perspective : d'une part, celle de la participation citoyenne aux politiques territoriales, et d'autre part, celle de la préservation des écosystèmes dans un territoire soumis à des pressions résidentielles croissantes. L'objectif global de cette intervention est de renforcer l'implication des habitants dans la préservation de la biodiversité, en particulier à travers les espaces privés, encore largement sous-investis par les dispositifs d'action du Parc. Il s'agit, plus largement, d'initier une dynamique collective susceptible d'ancrer durablement les préoccupations écologiques dans les usages quotidiens, en s'appuyant sur les représentations, les pratiques et les aspirations des habitants.

Pour atteindre cet objectif général, l'intervention poursuit plusieurs objectifs spécifiques. Le premier consiste à identifier les valeurs écologiques partagées au sein des différents sous-groupes d'habitants, en vue de faire émerger une forme d'identité collective supra-ordonnée. En s'appuyant sur les travaux issus de la théorie de l'identité sociale (Souchet et al., 2006), il s'agit de dépasser les clivages sociaux, générationnels ou résidentiels

pour construire une appartenance symbolique commune, fondée sur un rapport partagé au territoire et à sa préservation. Cette identité collective, que l'on pourrait qualifier de « briéronne écologique », est envisagée comme un levier de mobilisation et de solidarité entre habitants, au service d'une transition écologique ancrée dans le quotidien. Le deuxième objectif vise à déterminer les leviers de motivation les plus efficaces pour inciter les habitants à adopter des pratiques favorables à la biodiversité dans leurs espaces de vie. Il s'agit ici de mieux comprendre les dynamiques d'engagement, les registres de justification, mais aussi les formes de résistance ou d'ambivalence à l'égard des gestes pro-environnementaux. Cette analyse permet d'envisager des stratégies d'accompagnement différenciées, ajustées aux profils, aux représentations et aux contraintes des habitants. Le troisième objectif, enfin, est d'identifier des pistes d'action concrètes sur lesquelles le Parc pourra s'appuyer pour nourrir sa future Charte. Ces propositions, issues des *focus groups*, doivent permettre de rendre l'action publique plus sensible aux réalités locales, plus réactive aux besoins exprimés, et plus lisible pour les habitants eux-mêmes.

Pour répondre à ces objectifs, l'intervention s'est dotée d'un ensemble d'objectifs opérationnels, articulant rigueur académique et pertinence appliquée. Elle a tout d'abord mobilisé les cadres théoriques de la psychologie sociale – notamment les notions de représentations sociales, d'identités territoriales, de normes sociales et d'engagement – afin de construire une grille de lecture cohérente des dynamiques à l'œuvre. Elle s'est également appuyée sur les enseignements de travaux antérieurs, notamment l'étude de Johan Bouvier (2024) et le bilan de mi-parcours de la Charte 2014–2026 (Parc Naturel Régional de Brière, 2020), qui ont mis en lumière le lien entre faible sentiment d'appartenance au Parc et moindre propension à adopter des comportements écologiques.

Concrètement, l'intervention a reposé sur la mise en œuvre de *focus groups*, conçus comme des espaces de discussion collective permettant d'interroger les freins, les motivations et les propositions des habitants. Ces temps d'échange ont également pour fonction de stimuler une réflexion partagée sur le territoire et de favoriser, par la dynamique groupale, l'émergence d'un sentiment d'appartenance ou de responsabilité commune.

Enfin, l'intervention visait à initier, chez les participants, un processus d'identification à une figure d'« ambassadeur de la biodiversité », entendue non comme un rôle formel ou militant, mais comme une posture de relais, de passeur et de ressource dans l'écosystème social local. L'idée était d'explorer les conditions dans lesquelles les habitants peuvent se reconnaître

comme acteurs légitimes de la préservation du vivant, et être reconnus comme tels dans leur environnement quotidien.

Ces objectifs opérationnels devaient aboutir à plusieurs résultats attendus, mesurés notamment à travers le nombre de *focus groups* réalisés, le nombre de propositions concrètes émises par les habitants, ou encore l'adhésion à l'identité d'ambassadeur, évaluée via un questionnaire d'auto-positionnement.

Partie 2

Analyse des résultats du projet

1. Méthodologie et déroulement de l'intervention

1.1. De la demande à l'intervention.

La genèse de cette intervention s'inscrit dans un double mouvement : d'une part, la volonté du Parc naturel régional de Brière de renforcer les liens avec les habitants dans le cadre de la révision de sa Charte ; d'autre part, la mobilisation d'un réseau inter-universitaire autour des "Ateliers hors les murs", impulsés par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France. C'est à l'intersection de ces deux dynamiques que s'est construite la collaboration entre le Parc et l'équipe du Master CSIR (Changement Social, Intervention et Régulation) de l'Université Paris Cité.

À l'origine, la demande formulée par le Parc visait à explorer, dans un cadre expérimental, les représentations, freins et leviers d'engagement des habitants vis-à-vis de la biodiversité dans leurs espaces de vie quotidiens. L'accent a rapidement été mis sur les espaces résidentiels, et plus précisément sur les jardins, en tant que lieux à la fois physiques et symboliques, porteurs d'enjeux écologiques, sociaux et identitaires. Cette orientation s'est traduite dans la volonté d'imaginer une intervention sensible, ancrée dans le vécu des habitants, capable de faire émerger une parole authentique sur les liens qu'ils entretiennent avec la nature, leur territoire, et les autres.

Notre équipe d'étudiantes en psychologie sociale a ainsi été sollicitée pour construire une méthodologie d'enquête qualitative, capable de répondre à cette demande complexe. Dès les premiers échanges entre notre équipe, les représentantes du Parc et les élues des communes partenaires, un cadre d'intervention a été posé : il s'agissait de concevoir une démarche exploratoire, reposant sur l'animation de *focus groups*, afin de produire des données qualitatives sur les représentations sociales du jardin et du vivant, tout en favorisant l'émergence de propositions d'action formulées par les participants eux-mêmes (Kitzinger et al., 2004).

Cette phase de cadrage a été déterminante pour assurer une convergence entre les attendus scientifiques, les objectifs institutionnels du Parc et les réalités logistiques des communes impliquées. Elle a permis de clarifier les enjeux, de définir les publics cibles (habitants de Crossac et de Pontchâteau), et de poser les premières hypothèses de travail. Elle a également donné lieu à une répartition claire des rôles entre les différentes parties prenantes, condition indispensable au bon déroulement de l'intervention.

Dès lors, nous avons pu engager un travail préparatoire : élaboration des outils méthodologiques, définition des axes d'analyse, conception du guide d'animation, stratégie de recrutement des participants. Ce travail a été mené dans une posture réflexive constante, tenant compte à la fois des apports théoriques issus de la psychologie sociale – en particulier autour des notions de représentations sociales, de normes, d'identité territoriale et d'engagement – et des exigences de terrain, notamment en matière de temporalité, d'accessibilité des formats et de lisibilité des dispositifs pour les habitants.

L'intervention s'est donc construite progressivement, dans une logique d'ajustement itératif, nourrie par les échanges réguliers avec les partenaires locaux. Ce processus a permis de garantir une cohérence entre l'intention initiale – comprendre les ressorts de l'engagement des habitants – et la forme donnée à l'enquête, pensée comme un espace de parole, d'échange et de co-construction.

1.2. Axes de l'intervention

L'intervention a été construite autour de deux axes complémentaires, qui traduisent les attentes du Parc et de nos choix méthodologiques. Ces deux axes, bien que distingués dans leur formulation, se sont articulés de manière fluide au cours de l'intervention, tant dans la conception des dispositifs que dans l'analyse des matériaux recueillis (voir Annexe A pour avoir le détail de l'intervention).

Le premier axe visait à explorer les représentations sociales des habitants concernant la biodiversité, la nature au quotidien et les espaces privés. Il s'agissait de comprendre comment les personnes interrogées donnent du sens à leur environnement immédiat, comment elles perçoivent leur rôle dans la préservation du vivant, et quels récits elles mobilisent pour parler de leurs pratiques. Cette dimension de l'intervention s'appuie directement sur les apports de la théorie des représentations sociales (Moscovici, 1961), qui permet d'appréhender les

savoirs ordinaires comme des constructions collectives, situées socialement et historiquement. En ce sens, les *focus groups* ont été pensés comme des espaces de mise en récit, de confrontation de points de vue et de négociation symbolique autour de ce qui compte, de ce qui fait nature, de ce qui est jugé légitime ou illégitime dans les pratiques de jardinage et d'aménagement.

Le second axe avait pour objectif de favoriser l'émergence de propositions concrètes d'action ou d'accompagnement, en partant de l'expérience des participants. Il s'agissait ici de créer les conditions d'une projection dans l'action, en sollicitant la réflexivité des habitants sur ce qui pourrait être fait pour renforcer ou valoriser les pratiques favorables à la biodiversité. Ce second volet s'inspire des travaux en psychologie sociale de l'environnement et de l'engagement (Joule & Beauvois, 2002), qui montrent que le passage à l'action est souvent facilité lorsqu'il repose sur une implication progressive, un sentiment d'efficacité personnelle, et un ancrage dans des valeurs ou des normes déjà partagées.

Ces deux axes – compréhension des représentations et production de pistes d'action – ont été pensés de manière indissociable. L'un ne va pas sans l'autre : c'est en comprenant comment les habitants pensent et vivent leur rapport au vivant que l'on peut espérer construire, avec eux, des modalités d'action pertinentes, adaptées à leurs contraintes, leurs imaginaires et leurs envies. Cette articulation a guidé l'ensemble du travail : depuis la formulation des objectifs de chaque *focus group*, jusqu'au traitement des données, en passant par la conception des outils d'animation.

Enfin, ces deux axes renvoient à deux registres complémentaires de la commande du Parc : un registre compréhensif, pour nourrir la révision de la Charte en intégrant des éléments qualitatifs issus du terrain ; et un registre stratégique, pour identifier des leviers d'action concrets susceptibles de renforcer l'adhésion habitante et de consolider les politiques en faveur de la biodiversité.

1.3. Méthodologie de l'analyse

La méthode retenue repose sur un codage thématique inductif, inspiré des préconisations de Baribeau (2009), qui invite à considérer les groupes de discussion non seulement comme des espaces de production d'opinions, mais comme des lieux de négociation sociale et de co-construction du sens. Ce type d'analyse suppose de porter attention non seulement au

contenu des propos, mais également à la dynamique interactionnelle dans laquelle ils s'inscrivent : accords et désaccords exprimés, éléments de justification mobilisés, silences ou réticences partagés, récits personnels ou collectifs.

Concrètement, chaque transcription d'atelier a fait l'objet d'un repérage systématique des unités de sens, regroupées ensuite en catégories thématiques récurrentes. Ces catégories ont été définies de manière inductive, c'est-à-dire à partir des matériaux eux-mêmes, sans grille préétablie, afin de rester au plus près des mots et des logiques des participants. Dans un second temps, ces catégories ont été regroupées en axes de sens plus larges, permettant d'identifier les grandes structures de représentation en jeu dans le rapport des habitants à la nature, au jardin, au territoire ou encore à la responsabilité environnementale.

L'analyse a été menée collectivement, en croisant chacun de nos regards en tant que membres de l'équipe d'enquêtrices afin de garantir la robustesse des interprétations. Ce travail collaboratif a permis de limiter les biais de subjectivité, d'enrichir les hypothèses et de faire apparaître les nuances entre les groupes, notamment en fonction du lieu d'habitation, de l'ancienneté sur le territoire ou de la posture des participants vis-à-vis des enjeux environnementaux.

Un soin particulier a été porté à la restitution fidèle des paroles habitantes, en conservant la richesse et la complexité des propos, y compris dans leurs contradictions apparentes. Il ne s'agissait pas de rechercher une vérité univoque ou une typologie figée des habitants, mais plutôt de faire émerger des nœuds de signification, des tensions partagées ou des imaginaires communs, à partir desquels des pistes d'action pourraient être construites.

Enfin, cette méthode d'analyse qualitative a été pensée comme un prolongement direct de la posture adoptée tout au long de l'intervention : une posture d'écoute active, de reconnaissance des savoirs profanes, et de mise en dialogue des subjectivités au service d'une intelligence collective du territoire.

2. Résultats du projet et recommandations suite à l'intervention

2.1. Présentations des principaux résultats de l'intervention au regard des objectifs

2.1.1. Informations socio-démographiques

Les *focus groups* ont réuni des habitantes (N = 5) et habitants (N = 5) issus principalement des communes de Pontchâteau (N = 8) et de Crossac (N = 2), deux territoires périurbains qui concentrent une part significative d'habitat pavillonnaire, souvent associé à un jardin individuel. Les participants présentaient une diversité de profils en termes d'âge, d'ancienneté sur le territoire et de trajectoires résidentielles, reflétant une variété d'expériences et de représentations associées au lieu de vie.

Si certains étaient installés depuis plusieurs décennies, témoignant d'un ancrage fort au territoire et d'un attachement marqué à leur jardin, d'autres étaient arrivés plus récemment ($M = 11.94$; $ET = 14.80$; $Min = 15$ mois ; $Max = 42$ ans – informations obtenues auprès de 7 participants sur 10), avec parfois un regard plus distancié ou exploratoire sur leur environnement. Cette hétérogénéité a enrichi les échanges, en permettant de confronter différentes visions de l'habitat, du paysage et des pratiques de jardinage. Les profils professionnels étaient également variés – actifs, retraités, professions indépendantes ou en reconversion – ce qui a permis d'aborder les enjeux de temps disponible, de priorités quotidiennes ou de compétences mobilisables dans la gestion du jardin.

Un point commun toutefois semble réunir l'ensemble des participants : une attention portée à leur cadre de vie, et une volonté de prendre part à une réflexion collective sur le territoire, qu'elle soit motivée par la curiosité, l'envie de transmettre, ou un engagement déjà affirmé en faveur de la nature. Cette configuration a favorisé l'émergence de récits riches, incarnés et ancrés dans des expériences personnelles, tout en laissant apparaître des dynamiques de positionnement et de distinction entre habitants.

2.1.2. Positionnements des participants lors les échanges

Les échanges au sein des *focus groups* ont mis en évidence des positionnements majoritairement favorables à la préservation de la biodiversité, accompagnés d'une volonté manifeste de partager des pratiques perçues comme vertueuses. Les participants se présentent

volontiers comme des habitants soucieux de leur environnement, et nombreux sont ceux qui valorisent les gestes mis en place dans leur jardin pour accueillir la faune, limiter l'arrosage ou favoriser les plantes locales. Cette posture se manifeste tant dans le contenu des propos que dans l'attitude d'entraide observée : plusieurs participants n'ont pas hésité à apporter conseils et retours d'expérience à une habitante exprimant ses difficultés à faire pousser des fleurs dans une zone laissée en friche, illustrant une forme de transmission horizontale entre pairs.

Cependant, cette apparente unanimité sur l'importance de préserver la biodiversité cache une série de tensions, plus ou moins explicites, autour des manières de faire et des justifications morales associées. Des désaccords émergent, par exemple, sur l'attitude à adopter envers les animaux sauvages : faut-il intervenir pour les aider, ou au contraire « laisser faire la nature » ? Ces oppositions, souvent exprimées avec prudence, traduisent des visions différentes de ce que signifie « bien faire », et révèlent des régimes de justification distincts – entre interventionnisme bienveillant et naturalisme non-interventionniste.

Certaines différences générationnelles ont également été mobilisées par les participants pour expliquer ces écarts. L'un d'eux, par exemple, distingue sa propre posture, héritée d'une logique d'autosuffisance, de celle des plus jeunes, perçus comme ayant une approche plus esthétique ou symbolique du jardin. Ces distinctions, exprimées de manière nuancée, construisent des figures implicites de l'« habitant responsable », à la fois ancré dans le territoire, informé, et capable de justifier ses choix au regard d'un cadre éthique ou écologique.

Par ailleurs, les participants semblent attentifs à maintenir une image cohérente d'eux-mêmes, en mettant en avant les actions perçues comme positives, et en minimisant – voire en compensant – les pratiques jugées moins vertueuses. Certains évoquent, non sans gêne, l'impact environnemental de la construction de leur maison, tout en insistant sur les dispositifs mis en place pour récupérer l'eau ou favoriser la biodiversité (e.g., « Quand on a fait construire, c'est pas bien, c'est du béton. On se met en faute. [...] on a 3000 litres d'eau [...] toute l'eau de la maison passe par la fosse [...] ça sert à arroser le jardin »). Cette forme de « justification écologique » peut être lue comme l'expression d'un conflit de normes, entre confort résidentiel et éthique environnementale, mais aussi comme une stratégie de maintien de l'estime de soi dans un espace d'échange potentiellement évaluatif.

Enfin, une ligne de démarcation symbolique est apparue dans les discours, opposant les participants eux-mêmes à d'autres habitants du territoire, perçus comme moins sensibles à la biodiversité. Les propriétaires de pelouses parfaitement tondues ou de jardins « standardisés » sont fréquemment cités comme des contre-exemples, dans un registre critique teinté de déception (e.g., « c'est vrai qu'on a des voisins qui ont mis une pelouse, un robot, et puis voilà, c'est terminé. Un robot qui tond la pelouse. Et puis, deux, trois palmiers, cinq... Non, mais... Ça nous embête. »). Néanmoins, cette frontière n'est pas fermée : les participants expriment le souhait de sensibiliser ces autres habitants, voire de les accueillir dans leur propre jardin pour leur montrer « autre chose ». Ce désir de partage et de transmission dessine en creux les contours d'une identité sociale émergente, centrée sur l'idée d'être « passeur », voire ambassadeur, d'un mode de relation plus respectueux au vivant – une fonction que les participants n'ont pas spontanément revendiquée en ces termes, mais dont les caractéristiques sont bel et bien présentes dans leurs discours et attitudes.

2.1.3. Positionnements des intervenantes lors des échanges

Dans une perspective interactionniste, l'entretien collectif ne peut être considéré comme un simple dispositif de recueil passif de données. Il constitue un espace de co-construction, où les propos exprimés par les participants sont, en partie, modelés par le cadre posé par l'animation, les relances formulées, les thématiques introduites ou les formes de validation implicites. L'intervention s'est inscrite dans cette approche, en assumant le caractère situé, relationnel et dynamique des discours recueillis.

Au fil des deux *focus groups* conduits et de l'entretien individuel, le positionnement des intervenantes a donc influé sur la manière dont les échanges se sont structurés. Des formulations de questions, parfois orientées, ont pu favoriser l'émergence de certaines thématiques plutôt que d'autres. Par exemple, lorsque l'une des animatrices interroge explicitement l'absence de frontière entre deux jardins (i.e., « Donc vous n'avez pas de frontière entre votre jardin et ceux des autres ? »), elle donne à voir une norme implicite de porosité, valorisée dans les discours écologiques contemporains. De même, certaines reformulations ou revalorisations de propos ont pu légitimer certains cadres interprétatifs – tels que la transmission intergénérationnelle, l'importance de la biodiversité locale, ou l'ouverture des jardins à autrui – en les replaçant dans une perspective plus collective ou militante.

Des éléments de confirmation explicite ont également pu peser dans les interactions. Lorsque l'animatrice valide un propos (« Oui, c'est aussi ce que nous avons observé »), ou explicite sa position en tant qu'étudiante engagée, cela peut renforcer un effet de connivence ou d'adhésion sociale, incitant les participants à se rapprocher des attentes perçues, parfois au détriment d'un positionnement plus nuancé ou dissensuel.

Dans certains cas, cette posture a conduit à une forme d'harmonisation des discours, avec la reprise de formulations proposées par l'animatrice sans remise en question. À l'inverse, d'autres moments témoignent d'une certaine capacité des participants à résister aux cadres proposés, à exprimer des désaccords ou à reformuler les enjeux selon leurs propres termes. Ces écarts rappellent l'importance de ne pas surestimer l'effet de cadrage, tout en maintenant une vigilance méthodologique sur ses effets.

Enfin, dans le dernier atelier, certaines limites ont été observées dans la gestion de la dynamique de groupe. La difficulté à canaliser la prise de parole de certains participants a fragilisé le cadre de discussion et rendu plus difficile l'exploration structurée des thèmes prévus. L'ordre initialement pensé pour le déroulement des échanges a été perturbé, ce qui a pu désorienter certains participants. Cette expérience souligne l'exigence d'un équilibre subtil dans l'animation : laisser place à la spontanéité des échanges tout en assurant un cadre suffisamment clair pour favoriser l'expression de tous.

L'analyse thématique a donc été conduite en tenant compte de ces éléments. Les propos recueillis ont été relus à la lumière de la posture adoptée par les intervenantes, en considérant que chaque énoncé est, au moins en partie, tributaire du contexte interactionnel de son émergence. Cette attention au cadre relationnel permet de nuancer la lecture des thèmes dominants, en évitant d'en faire des évidences ou des vérités absolues, et en replaçant les discours dans le jeu social qui les a rendus possibles.

2.1.4. Thèmes ressortant des *focus groups*

L'analyse thématique des *focus groups* a permis de faire émerger plusieurs lignes de force structurant les discours des participants. Ces thèmes, bien que parfois formulés de manière implicite ou fragmentaire, révèlent des représentations sociales partagées autour de la nature, du jardin, des responsabilités habitantes et des formes possibles d'engagement écologique. Ils constituent autant de points d'entrée pour penser l'action publique à partir des logiques habitantes.

Le jardin comme espace de relation au vivant

Le premier thème transversal qui s'est dégagé des échanges est celui du jardin comme lieu de relation, plutôt que comme simple espace à aménager ou à entretenir. Le jardin est souvent décrit comme un espace de présence au monde vivant – celui où l'on observe, où l'on expérimente, où l'on ressent. Cette relation est émotionnelle, sensorielle, parfois spirituelle : on y parle de chants d'oiseaux, de floraisons attendues ou de friches habitées. Cette perception sensible confère au jardin une dimension presque éthique, qui dépasse la fonction domestique ou esthétique : il devient un lieu de cohabitation avec d'autres formes de vie, et, à ce titre, un espace de responsabilité.

Transmission et héritages : le jardin comme espace intergénérationnel

La transmission apparaît comme une autre thématique récurrente. De nombreux participants évoquent leur lien au jardin à travers la mémoire familiale, les gestes appris auprès de parents ou grands-parents, ou la volonté de transmettre à leur tour à leurs enfants. Le jardin devient ici un lieu de passage, de continuité, mais aussi d'adaptation : on y reproduit des pratiques anciennes tout en les réinterprétant à la lumière de préoccupations nouvelles. Ce thème fait écho à la construction d'une identité territoriale fondée sur des pratiques situées, vécues, mais évolutives. Il met également en évidence la valeur affective du jardin comme lieu de partage.

Normes esthétiques, tensions sociales et reconnaissance

Un autre thème majeur renvoie aux normes esthétiques associées aux jardins, souvent perçues comme contraignantes ou sources de jugements sociaux. La pelouse bien tondue, le jardin « propre » et ordonné apparaissent comme des modèles dominants, parfois en tension avec les pratiques favorables à la biodiversité, jugées plus désordonnées, sauvages, voire négligées. Cette tension entre esthétisme conventionnel et naturalité assumée est présente dans plusieurs récits, et s'accompagne d'un besoin de reconnaissance sociale : nombreux sont les participants qui cherchent à faire valoir la valeur écologique et symbolique de leurs choix, parfois en rupture avec les attentes de leur voisinage. Cette dimension sociale et normative du jardinage souligne la nécessité de penser les actions de sensibilisation en prenant en compte les rapports de regard, les injonctions implicites et les dynamiques de distinction qui traversent les espaces résidentiels.

Motivations et justifications de l'engagement

Les discours des participants laissent également entrevoir un ensemble de motivations à l'action, qui relèvent à la fois de registres personnels (plaisir, cohérence avec ses valeurs, curiosité), pratiques (autonomie, alimentation, économie) et symboliques (sentiment d'utilité, appartenance à une communauté responsable). Ces motivations coexistent avec des formes de justification a posteriori, notamment lorsqu'il s'agit d'expliquer des pratiques ambiguës ou contradictoires. Certains reconnaissent, par exemple, avoir artificialisé une partie de leur terrain, tout en mettant en avant des gestes compensatoires – récupération d'eau, installation de zones sauvages. Cette logique de compensation témoigne d'un arbitrage permanent entre idéal écologique et contraintes de vie, mais aussi d'une volonté de maintenir une image de soi cohérente et valorisable.

Obstacles perçus et besoins exprimés

Enfin, les échanges ont mis en évidence un certain nombre de freins à l'action. Ceux-ci peuvent être matériels (manque de temps, de connaissances, de moyens), mais aussi symboliques (peur de faire mal, crainte du jugement, difficulté à se projeter dans des actions trop techniques ou exigeantes). Certains participants expriment un besoin d'accompagnement léger, de conseils accessibles, ou simplement d'espaces de discussion où leurs pratiques puissent être reconnues. Ce besoin de soutien sans injonction traverse de nombreux propos : il ne s'agit pas d'être converti, mais d'être accompagné à partir de ce que l'on fait déjà, dans une logique de confiance et de valorisation.

2.2. Recommandations proposées au Parc Naturel Régional de Brière

Les échanges conduits avec les habitants de Crossac et Pontchâteau ont révélé un ensemble d'enseignements utiles pour le Parc, tant en matière de communication que d'accompagnement à la transition écologique dans les espaces privés. Au-delà des constats partagés sur la diversité des pratiques et des niveaux d'engagement, les ateliers ont permis de faire émerger des attentes concrètes et des propositions d'action, formulées par les habitants eux-mêmes. Ces suggestions dessinent des pistes d'intervention qui pourraient utilement nourrir la révision de la Charte du Parc et orienter les modalités futures d'appui aux habitants.

Une première recommandation forte concerne le positionnement du Parc dans ses actions de sensibilisation. Il apparaît nécessaire de prendre appui sur les référents sensibles et les représentations mobilisatrices exprimées par les habitants. À ce titre, les termes « biodiversité

», « écogestes » ou « trames vertes » ne font pas toujours sens dans les récits quotidiens. En revanche, des notions telles que la beauté du paysage, la santé mentale, la tranquillité, la convivialité ou encore le lien intergénérationnel sont très fréquemment évoquées. Ainsi, il s'agirait moins de réexpliquer ce qu'est la biodiversité que de partir des liens affectifs, des pratiques existantes et des désirs exprimés. Cette réorientation implique une adaptation des messages, en les ancrant dans des registres concrets, sensibles et non normatifs.

En parallèle, le Parc gagnerait à renforcer les dynamiques habitantes existantes, en s'appuyant sur les personnes déjà engagées comme figures de relais. Plusieurs participants expriment un plaisir manifeste à partager leurs pratiques, leurs savoir-faire ou leurs expérimentations – compostage, permaculture, haies végétales, accueil des insectes – et seraient disposés à les transmettre à d'autres. Pour valoriser cet engagement, le Parc pourrait formaliser un réseau d'ambassadeurs du vivant à l'échelle locale, à travers des portraits d'habitants, des rencontres thématiques ou des formats vidéos. L'objectif serait de renforcer le sentiment de fierté et de reconnaissance, tout en créant des figures de proximité capables de susciter de nouveaux engagements.

Un autre levier identifié au cours des échanges porte sur la mise en réseau des habitants engagés ou intéressés, qui ne disposent pas toujours d'espaces pour échanger entre eux. La proposition d'un groupe WhatsApp ou Facebook, exprimée spontanément par les participants, témoigne d'un désir de continuité et de coopération au-delà des ateliers. Le Parc pourrait encourager la création de tels espaces informels, en veillant à leur animation initiale et à leur ancrage local, pour éviter qu'ils ne restent à l'état d'initiatives ponctuelles.

Sur le plan opérationnel, plusieurs suggestions formulées pourraient être reprises et adaptées par le Parc, notamment la distribution gratuite ou subventionnée de haies végétales, de composteurs ou de nichoirs à insectes, ainsi que la mise en place de micro-événements conviviaux, comme une Fête des jardins durables ou un concours local de pratiques favorables à la biodiversité. Ces événements offriraient un cadre ludique et valorisant pour sensibiliser sans culpabiliser, et pourraient constituer des temps forts de visibilité de l'action du Parc sur le terrain.

Enfin, les échanges ont mis en évidence l'importance d'un accueil sensible et outillé des nouveaux habitants, dont certains témoignent d'un sentiment de décalage avec les pratiques locales ou de difficulté à s'appropriier les enjeux du territoire. Un kit d'accueil à la

biodiversité, remis lors de l'installation, pourrait constituer un vecteur simple mais efficace pour initier une dynamique positive dès l'arrivée. Ce kit pourrait contenir des conseils pratiques, des ressources locales (ex. : points de compostage, associations actives), ainsi que des témoignages d'habitants engagés.

Plus largement, ces recommandations plaident pour un changement de posture : il ne s'agit pas d'imposer des modèles normatifs d'aménagement ou de gestion des jardins, mais de reconnaître et d'accompagner la diversité des trajectoires, en créant les conditions d'un engagement volontaire, ancré dans le territoire et nourri par les expériences habitantes.

3. Limites de l'interventions

Comme toute démarche exploratoire s'inscrivant dans un temps contraint et un cadre partenarial, l'intervention présentée ici comporte un certain nombre de limites qu'il convient d'explicitier, tant pour en situer la portée que pour éclairer les conditions de sa reproductibilité ou de son prolongement.

La première limite tient au mode de recrutement des participants et à la taille restreinte de l'échantillon. La communication envoyée aux communes afin d'être mise sur leurs canaux de communication (e.g., panneaux publicitaires et site internet), n'était pas toujours adaptée. Cela a provoqué un manque de visibilité de la part des habitants et seuls les messages directement envoyés aux habitants ou par le biais d'association ont été consultés, ont attiré l'attention. Ainsi, les *focus groups* ont réuni un nombre limité d'habitants, majoritairement volontaires ou repérés par les communes comme étant déjà sensibles aux enjeux environnementaux. Ce biais de recrutement – fréquent dans les démarches participatives locales – peut favoriser l'expression de discours convergents, voire attendus, au détriment d'une diversité de points de vue, notamment de la part d'habitants plus distants ou critiques à l'égard de l'action publique. En conséquence, les résultats doivent être lus non comme une représentation fidèle de l'ensemble de la population locale, mais comme une mise en lumière de tendances et de logiques d'engagement chez des habitants déjà concernés.

Une deuxième limite tient aux effets de cadrage liés à la posture des intervenantes, déjà évoqués précédemment. Si une attention particulière a été portée à l'adoption d'une posture d'écoute et de non-jugement, certaines relances, reformulations ou validations implicites ont pu orienter les discours vers des registres valorisés, en lien avec les objectifs perçus de

l'intervention. Ce biais interactionnel, inhérent à toute animation qualitative, a été partiellement atténué par l'analyse réflexive a posteriori, mais reste à prendre en compte dans la lecture des résultats.

Une troisième limite réside dans le caractère isolé de l'intervention, qui s'inscrit certes dans une dynamique plus large portée par le Parc, mais qui n'a pas, à ce stade, été adossée à un dispositif de suivi ou de prolongement. Les participants eux-mêmes ont exprimé leur intérêt pour une continuité des échanges, suggérant que ce type de démarche pourrait gagner en profondeur et en impact s'il s'inscrivait dans un processus itératif, avec des retours réguliers, des temps d'appropriation partagée des résultats et des dispositifs d'accompagnement au changement.

Enfin, la dernière limite que nous pouvons mettre en avant est le contraste entre les attentes des habitants et notre proposition d'atelier. Les participants s'attendaient à participer à des ateliers plus ludiques, tels des jeux portant sur la biodiversité, nous ont-ils dit indiqué à la fin du dernier *focus group* lorsqu'ils ont répondu au questionnaire de satisfaction. Les échanges ont tout de même été enrichissants, mais cela a causé un manque de dynamisme d'une partie des habitants lors de l'atelier. N'ayant pas eu suffisamment de *focus groups* pour rattraper le tir, cela nous a cependant montré l'importance de la forme que l'on fait prendre à l'atelier lors d'une intervention.

Ces limites ne remettent pas en cause la pertinence ni la richesse des enseignements tirés de l'intervention, mais elles en précisent le périmètre. Elles invitent à considérer cette démarche non comme un outil de représentation exhaustive du territoire, mais comme une entrée qualitative, située et sensible, dans les dynamiques habitantes à l'œuvre en matière de biodiversité.

4. Analyse critique de l'atteinte des objectifs

4.1. Objectif : Maîtrise de la littérature

La mise en œuvre de cette intervention s'est appuyée sur un socle théorique solide, nourri par les travaux classiques et contemporains en psychologie sociale, mobilisés de manière articulée tout au long du processus. L'objectif de maîtrise de la littérature, fixé en

amont dans le cadre pédagogique du projet, a été atteint de manière satisfaisante, tant dans la phase de cadrage que dans l'analyse et l'interprétation des résultats.

Plusieurs cadres conceptuels ont structuré la démarche. La théorie des représentations sociales (Moscovici, 1961 ; Jodelet, 1989) a permis d'aborder les discours des habitants non comme de simples opinions individuelles, mais comme des productions sociales, ancrées dans des contextes historiques, culturels et relationnels. Cette grille de lecture a guidé l'analyse des tensions, des contradictions et des consensus apparents dans les récits liés au jardin, à la nature et aux normes sociales en vigueur.

La notion de place identity (Proshansky et al., 1983), quant à elle, a permis de penser les espaces résidentiels – en particulier le jardin – comme des lieux d'ancrage identitaire, porteurs d'affects, de souvenirs et de projections. Cette perspective a enrichi l'analyse en donnant toute sa place à la subjectivité des habitants dans leur rapport au vivant, tout en soulignant l'imbrication des dimensions personnelles et territoriales.

La théorie des normes sociales (Cialdini et al., 1990) a également constitué un cadre d'analyse pertinent pour comprendre les régulations implicites des pratiques de jardinage : les formes d'influence entre voisins, les jugements esthétiques, la pression à la conformité, mais aussi les formes de valorisation ou de distinction exprimées à travers le jardin.

Enfin, la théorie de l'engagement (Joule & Beauvois, 2002) a permis de structurer les réflexions autour des leviers d'action possibles, en considérant les conditions dans lesquelles les habitants peuvent être amenés à s'impliquer progressivement, à développer un sentiment d'efficacité personnelle et à adopter des pratiques pro-environnementales durables.

Ces références théoriques n'ont pas été mobilisées de manière abstraite, mais toujours en lien direct avec les observations de terrain. Elles ont permis d'élaborer une grille de lecture nuancée des phénomènes observés, d'éviter les généralisations hâtives, et d'identifier des logiques sociales sous-jacentes aux discours recueillis. Leur intégration dans l'analyse a contribué à garantir la robustesse interprétative du travail et à articuler les dimensions compréhensives et stratégiques de l'intervention.

Ainsi, la maîtrise de la littérature, loin d'être un exercice formel, a constitué un levier réel d'intelligibilité et d'orientation, au service d'une meilleure compréhension des dynamiques habitantes à l'œuvre dans les espaces privés du territoire.

4.2. Objectif : Réalisation de focus groups

L'un des objectifs centraux de l'intervention était la conduite de *focus groups*, envisagés à la fois comme méthode de recueil de données qualitatives et comme espace de parole permettant aux habitants d'exprimer collectivement leurs représentations, pratiques et questionnements autour du jardin et de la biodiversité. Cet objectif a été atteint partiellement avec la tenue de deux ateliers collectifs et d'un entretien individuel, réunissant au total dix participants issus des deux communes partenaires, Pontchâteau et Crossac. En effet, l'objectif initial était de réaliser un minimum de cinq *focus groups* lors de cette semaine, cependant, suite à une communication défailante, peu d'habitants en ont été réellement informés et peu ont accepté d'y participer.

Les *focus groups* ont été conçus comme des espaces de discussion ouverts, favorisant l'expression de points de vue contrastés, la mise en récit de pratiques quotidiennes, mais aussi la confrontation et l'enrichissement mutuel entre pairs. Une attention particulière a été portée à garantir un cadre à la fois bienveillant, structuré et suffisamment souple pour permettre l'émergence de récits personnels et d'interactions significatives.

Les échanges ont globalement été riches, nourris d'expériences concrètes, de réflexions sensibles et de références à des contextes de vie situés. Plusieurs dimensions clés des représentations sociales de la nature ont pu être explorées : la fonction identitaire du jardin, les normes esthétiques et sociales qui encadrent les pratiques, les tensions entre volonté de bien faire et contraintes du quotidien, ou encore les logiques de distinction vis-à-vis des autres habitants du territoire. Le format du *focus group* s'est révélé particulièrement pertinent pour capter ces dynamiques collectives, en favorisant la circulation de la parole et la reformulation mutuelle entre participants.

Les *focus groups* ont pleinement rempli leur fonction exploratoire. Ils ont permis de produire des données qualitatives denses, de faire émerger des représentations sociales structurantes, et d'initier une dynamique de parole collective autour des enjeux de biodiversité dans les espaces privés. Ils constituent, à ce titre, un matériau précieux pour alimenter la réflexion stratégique du Parc et ouvrir la voie à d'éventuelles démarches participatives complémentaires.

4.3. Objectif : Obtention de dix propositions concrètes pour pallier aux freins et accroître les motivations

Les ateliers ont mis en lumière un ensemble d'aspirations, de contraintes et de propositions qui peuvent nourrir une stratégie d'action à l'échelle locale. En voici dix, formulées de manière à répondre aux principaux freins identifiés tout en s'appuyant sur les leviers déjà présents dans les dynamiques habitantes.

1. Faciliter l'accès à des aménagements simples et autonomes pour favoriser le vivant.
Plutôt que de proposer des dispositifs standardisés ou complexes à entretenir comme les haies, il peut être plus efficace de mettre à disposition, avec un accompagnement adapté, de petites installations accessibles telles que des bacs de culture, des zones de friche volontaire ou des micro-habitats pour la faune (tas de bois, mares, pierres sèches). Ces aménagements sont souvent mieux acceptés et mobilisent moins d'entretien, tout en ayant un impact écologique réel.
2. Valoriser les pratiques existantes par la reconnaissance symbolique.
De nombreux habitants mènent déjà des actions favorables à la biodiversité, sans forcément les identifier comme telles. Mettre en lumière ces pratiques – via des portraits, des panneaux ou des publications locales – permet de renforcer le sentiment d'utilité et de reconnaissance. Cette visibilité joue un rôle-clé dans la motivation à maintenir, voire à amplifier les efforts engagés.
3. Créer des espaces d'entraide entre voisins autour du jardinage écologique.
Les discussions ont montré l'intérêt d'un soutien de proximité. L'organisation d'ateliers en petits groupes, entre habitants d'un même quartier ou hameau, permettrait de partager des conseils, de mutualiser certains gestes (paillage, bouturage, entretien) et de rompre l'isolement ressenti face aux exigences d'un entretien régulier.
4. Soutenir les dynamiques collectives préexistantes, même informelles.
Plutôt que de chercher à tout créer *ex nihilo*, le Parc pourrait repérer et accompagner des groupes déjà existants : associations de quartier, collectifs de voisins, jardins partagés, écoles engagées. En s'adossant à ces dynamiques, il serait possible

d'intégrer la biodiversité dans des projets déjà structurés et porteurs.

5. Mettre en place un événement régulier et fédérateur sur les jardins vivants.

Un temps fort annuel – comme une Fête des jardins vivants – pourrait réunir les habitants autour de leurs pratiques, dans un cadre festif, esthétique et non culpabilisant. Ce type de rendez-vous permettrait à chacun de découvrir des idées nouvelles, de valoriser ses initiatives, et de rencontrer d'autres personnes animées par des préoccupations similaires.

6. Accompagner les nouveaux habitants dès leur arrivée sur le territoire.

Les personnes récemment installées expriment souvent un sentiment d'isolement ou de méconnaissance des codes locaux. Une attention particulière pourrait leur être portée, à travers des rencontres d'accueil co-organisées avec les communes, incluant des visites de jardins, des échanges de pratiques et une mise en lien avec les réseaux du Parc.

7. Déployer une communication sensible et incarnée.

Au lieu de s'appuyer sur des termes techniques ou institutionnels, la communication gagnerait à mobiliser des récits du quotidien : le plaisir de voir revenir des oiseaux, la satisfaction de récolter ses légumes, l'émotion liée à un paysage retrouvé. Ces récits sont plus susceptibles de toucher les publics éloignés de la sphère écologique classique.

8. Offrir des formats d'accompagnement légers et progressifs.

Beaucoup d'habitants redoutent l'ampleur du changement à opérer dans leurs pratiques ou l'entretien d'une haie trop dense. Proposer des gestes simples, présentés comme des premières étapes (laisser une bande de pelouse non tondue, éviter les produits phytosanitaires, accueillir un coin de friche), permet de lever les freins liés à la charge mentale ou à la peur de mal faire.

9. Soutenir techniquement les projets de plantation sans imposer un modèle.

Si la plantation de haies constitue un objectif prioritaire du Parc, elle doit être envisagée comme un projet accompagné : aide à la sélection des essences adaptées, sensibilisation à l'entretien à moyen terme, visites chez des habitants ayant déjà

planté. La réussite de ces plantations dépend en grande partie de la qualité du suivi dans le temps, plus que de la mise à disposition initiale.

10. Encourager la création d'un groupe local de discussion numérique.

Un canal de discussion entre habitants intéressés (groupe WhatsApp ou autre) pourrait renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté engagée. Il ne s'agit pas seulement de transmettre de l'information descendante, mais de permettre un échange entre pairs, plus horizontal, facilitant le passage à l'action.

4.4. Objectif : Adhésion à l'identité "d'ambassadeur de la biodiversité" des habitants

L'un des objectifs formulés en amont de l'intervention était de favoriser l'émergence, chez les participants, d'une forme d'identification à un rôle d'ambassadeur ou de relais local de la biodiversité, dans une logique de responsabilisation partagée et de diffusion des bonnes pratiques à l'échelle du territoire. Cette visée s'inscrivait dans une intention stratégique du Parc : faire émerger des figures habitantes capables de porter, relayer et incarner des valeurs écologiques au sein de leur entourage, dans une dynamique de pair-à-pair.

Sur le plan des résultats observés, il apparaît que cet objectif a été partiellement atteint, mais selon des modalités plus subtiles que ne le laissait présager la formulation initiale. En effet, si les participants ne se sont pas spontanément revendiqués comme « ambassadeurs » au sens explicite du terme, les échanges ont néanmoins donné à voir des positionnements, des attitudes et des logiques de transmission qui s'en rapprochent fortement.

De nombreux habitants ont exprimé un désir de partage, une volonté de transmettre leurs expériences, de conseiller d'autres personnes, voire d'ouvrir leur jardin à des visiteurs curieux. Plusieurs se sont positionnés en opposition à des pratiques qu'ils jugent peu respectueuses de l'environnement – pelouses artificielles, jardins minéralisés, robot-tondeuses – tout en exprimant le souhait de ne pas juger, mais plutôt de convaincre par l'exemple. Cette posture suggère un rapport à l'engagement fondé non sur la prescription, mais sur le tact, l'inspiration, et l'invitation à faire autrement.

Les éléments d'identité sociale mobilisés dans les discours montrent ainsi l'existence d'un sentiment partagé d'appartenance à un groupe de personnes « sensibles », « attentives », voire

« exemplaires » vis-à-vis de leur environnement de vie. Cette appartenance est parfois renforcée par la distinction opérée avec d'autres habitants du territoire, perçus comme moins concernés. Toutefois, cette distinction ne prend pas la forme d'un repli ou d'un entre-soi militant : elle s'accompagne, au contraire, d'un souhait d'ouverture et d'une posture d'accompagnement bienveillant.

En ce sens, si l'on adopte une lecture souple de l'identité d'ambassadeur – non comme un statut formel, mais comme un rôle symbolique et relationnel, qui s'incarne dans des gestes, des paroles et des intentions de transmission –, on peut considérer que cette identité a commencé à se construire au sein des *focus groups*. Les conditions de cette émergence méritent toutefois d'être précisées : elle repose sur une reconnaissance sociale implicite, un espace de parole sécurisant, et une possibilité donnée aux participants de se raconter sans jugement. Elle nécessite également des relais dans le temps, sans quoi l'identification à ce rôle risque de rester confinée au cadre ponctuel de l'atelier.

Il apparaît donc que si l'identité d'ambassadeur de la biodiversité n'a pas été explicitement activée ni revendiquée en tant que telle, elle s'est esquissée en creux, à travers des postures de responsabilité, de fierté, de distinction bienveillante, et de volonté de transmission. Pour que cette identité puisse se consolider, elle gagnerait à être soutenue dans la durée par des dispositifs de reconnaissance, de mise en réseau et d'accompagnement adaptés aux différentes sensibilités des habitants.

5. Analyse des écarts de planning

5.1. Planning réel du projet

Septembre 2024									
Tâches	Personne(s) en charge	9/09-15/09		16/09-22/09		23/09-29/09		30/09	
Échanges avec M. Mailliez	Toute l'équipe								
Rencontre avec H. Lucien & B. Gualen	Toute l'équipe								
Documents bilans	Albane								
Maîtrise de la littérature	Toute l'équipe								
Planification	Jeanne								

Octobre 2024									
Tâches	Personne(s) en charge	1/10-6/10		7/10-13/10		14/10-20/10		21/10-27/10	
Échanges avec M. Mailliez	Toute l'équipe								
Échange avec O. Ionescu	Toute l'équipe								
Échanges intra-équipe	Toute l'équipe								
Maîtrise de la littérature	Toute l'équipe								
Analyse de la demande	Toute l'équipe								
Planification	Jeanne & Albane								

Novembre 2024									
Tâches	Personne(s) en charge	1/11-3/11		4/11-10/11		11/11-17/11		18/11-24/11	
Échange avec M. Mailliez	Toute l'équipe								
Échange avec O. Ionescu	Toute l'équipe								
Échange intra-équipe	Toute l'équipe								
Maîtrise de la littérature	Toute l'équipe								
Analyse de la demande	Toute l'équipe								
Élaboration de l'intervention	Candice & Hélène & Jeanne								
Budgétisation	Jeanne								
Planification	Jeanne								

Décembre 2024							
Tâches	Personne(s) en charge	1/12	2/12-8/12	9/12-15/12	16/12-22/12	23/12-29/12	30/12-31/12
Échange avec M. Mailliez	Toute l'équipe						
Échange avec O. Ionescu	Albane (par mail)						
Échanges avec H. Lucien	Toute l'équipe						
Échange intra-équipe	Toute l'équipe						
Maîtrise de la littérature	Toute l'équipe						
Analyse de la demande	Albane						
Objectifs	Hélène						
Acteurs du projet	Hélène & Jeanne						
Élaboration de l'intervention	Candice & Hélène & Jeanne						
Résultats attendus	Candice						
Rédaction du Cahier des Charges	Toute l'équipe						
Rendu du Cahier des Charges							
Budgétisation	Jeanne						
Planification	Jeanne						

Janvier 2025						
Tâches	Personne(s) en charge	1/01-5/01	6/01-12/01	13/01-19/01	20/01-26/01	27/01-31/01
Retour de M. Mailliez (Cahier des Charges)	Toute l'équipe					
Échange intra-équipe	Toute l'équipe					
Échanges avec H. Lucien (mail)	Albane					
Ajustement du Cahier des charges	Toute l'équipe					
Planification	Jeanne					

Février 2025							
Tâches	Personne(s) en charge	1/02-2/02	3/02-9/02	10/02-16/02	17/02-23/02	24/02-28/02	
Échange intra-équipe	Toute l'équipe						
Échange avec H. Lucien (mail)	Albane						
Échanges avec H. Mavéraud & F. Triaud	Albane						
Échanges avec V. Ivan	Albane						
Ajustement du Cahier des charges	Toute l'équipe						
Envoi du Cahier des Charges au client							
Préparation de la prise de contact avec les habitants	Albane avec l'aide de l'équipe						
Préparation de l'intervention	Toute l'équipe						
Budgétisation	Albane & Jeanne						
Planification	Jeanne						

Mars 2025										
Tâches	Personne(s) en charge	1/03-2/03	3/03-9/03	10/03-16/03	17/03-23/03	24/03-30/03	31/03			
Échanges avec M. Mailliez	Albane (et toute l'équipe lors de la réunion)									
	Albane (et toute l'équipe lors de la réunion)									
	Albane (Hélène & Jeanne lors de la réunion)									
Échanges intra-équipe	Toute l'équipe									
Échanges avec H. Mavéraud & E. Triaud	Albane									
Échanges avec V. Ivan	Albane									
Confirmation des inscriptions des habitants	Jeanne									
Préparation de la prise de contact avec les habitants	Albane avec l'aide de l'équipe									
Prise de contact avec les habitants	Albane & Jeanne									
Préparation de l'intervention	Toute l'équipe									
Mise en place de l'intervention	Toute l'équipe									
Retranscription de l'intervention	Toute l'équipe									
Budgétisation	Jeanne & Albane									
Planification	Jeanne									

Avril 2025													
Tâches	Personne(s) en charge	1/04-6/04			7/04-13/04			14/04-20/04			21/04-27/04		28/04-30/04
Échanges avec V. Ivan	Albane												
Échanges intra-équipe	Toute l'équipe												
Retranscription de l'intervention	Toute l'équipe												
Analyse de l'intervention	Toute l'équipe												
Rédaction du rapport d'intervention	Toute l'équipe												
Planification	Jeanne												

Mai 2025									
Tâches	Personne(s) en charge	1/05-4/05	5/05-11/05	12/05-18/05	19/05-25/05	26/05-31/05			
Échanges avec O.Ionescu (mail)	Albane								
Échanges intra-équipe	Toute l'équipe								
Analyse de l'intervention	Toute l'équipe								
Rédaction du rapport d'intervention	Toute l'équipe								
Préparation du livrable	Toute l'équipe								
Budgétisation	Jeanne								
Planification	Jeanne								
Rendu à M. Maillez	Toute l'équipe								

Juin 2025									
Tâches	Personne(s) en charge	1/06	2/06-8/06	9/06-15/06	16/06-22/06	23/06-29/06			
Échanges intra-équipe	Toute l'équipe								
Préparation de la soutenance	Toute l'équipe								
Soutenance	Toute l'équipe								
Planification	Jeanne								

5.2. Présentation et analyse des écarts entre le planning prévu et le planning réel du projet

Deux principaux écarts sont à noter entre le calendrier prévisionnel initialement établi et le déroulement effectif de l'intervention. Le premier concerne la phase de mobilisation des habitants. Selon le planning initial, la préparation de cette prise de contact devait débuter dès le 7 février 2025, avec une campagne de communication active prévue pour la semaine du 17 au 23 février (publication sur le site internet, affichage municipal, relais auprès des associations et envois ciblés). Ce calendrier visait à garantir un intervalle de trois semaines entre le lancement de la communication et la tenue des ateliers, afin de maximiser la participation. Cependant, cette échéance a été repoussée. Le temps consacré à l'analyse du cahier des charges, à la définition des messages à transmettre aux habitants, ainsi qu'aux échanges avec les partenaires locaux, s'est avéré plus long que prévu. La campagne de communication n'a pu être lancée qu'à partir du 3 mars, réduisant à deux semaines la période de mobilisation en amont des ateliers. Si cette contrainte n'a pas compromis le déroulement des focus groups, elle a néanmoins restreint le temps disponible pour assurer une diffusion plus large et diversifiée de l'appel à participation.

Le second écart, plus significatif, concerne le délai de remise du rapport d'intervention. Initialement prévu pour le 30 avril 2025, le rendu final a été reporté au 23 mai. Ce décalage a permis à l'équipe d'approfondir l'analyse des matériaux recueillis et de produire une rédaction plus soignée et rigoureuse. Ce réajustement s'est avéré nécessaire au regard des autres engagements académiques et professionnels en parallèle du projet, notamment les stages à temps plein et les travaux liés au mémoire de recherche. Si, en termes de charge horaire effective, le volume de travail est resté conforme aux prévisions initiales, la répartition temporelle de l'investissement s'est étendue sur une durée plus longue que celle anticipée.

Ces ajustements, bien que modestes, soulignent l'importance d'une planification souple et de marges de manœuvre suffisantes dans ce type de projet universitaire inscrit dans un calendrier pédagogique dense.

6. Analyse des succès, contraintes et difficultés rencontrées

6. 1. Succès du projet

L'intervention conduite dans le cadre de ce projet a rencontré de nombreux succès, tant du point de vue de l'accueil réservé par les habitants que de l'ancrage local de la démarche. Ces résultats ont largement dépassé les attentes initiales et confirment la pertinence d'une approche de terrain fondée sur l'écoute, la co-construction et la reconnaissance des dynamiques sociales déjà à l'œuvre.

L'un des apports majeurs de cette intervention réside dans la qualité des échanges noués avec les habitants de la Brière. Dès les premières rencontres, la diversité des profils rencontrés a marqué l'équipe : certains participants étaient profondément ancrés dans le territoire depuis plusieurs générations, porteurs d'un savoir local précieux ; d'autres, plus récemment installés, ont exprimé une sensibilité renouvelée aux enjeux de nature, de liens sociaux et de modes de vie durables. Cette pluralité de regards a enrichi les discussions et renforcé la portée exploratoire de l'intervention. La transmission orale s'est révélée être un fil rouge structurant des ateliers. Les récits partagés ont offert une plongée sensible dans l'histoire locale, les pratiques agricoles passées, les évolutions paysagères, mais aussi les manières de faire et d'habiter le territoire. Cette profondeur narrative a permis d'élargir le regard au-delà de la seule dimension écologique, en réinscrivant les enjeux de biodiversité dans des trajectoires humaines et affectives.

Un autre élément marquant a été l'enthousiasme manifesté par les participants. Leur engagement ne s'est pas limité à la participation aux ateliers : plusieurs habitants ont spontanément proposé de prolonger les échanges en ouvrant leur jardin ou en partageant leurs lieux de prédilection. Ces visites, toujours chaleureuses, ont permis à l'équipe d'ancrer son analyse dans des réalités concrètes, et d'observer la diversité des pratiques de jardinage, la place faite à la faune et à la flore locales, ou encore les formes de créativité mises en œuvre pour accueillir le vivant dans l'espace domestique. Ces rencontres ont généré une forme de reconnaissance mutuelle, renforcée par les liens de confiance tissés au fil des échanges. Certains habitants ont exprimé leur souhait de rester en lien avec le projet, voire de participer à d'éventuelles suites. Cette dynamique relationnelle témoigne de l'intérêt local pour des démarches ouvertes, respectueuses et ancrées dans le quotidien.

Enfin, la démarche a bénéficié d'une visibilité médiatique dans la presse régionale. Un article publié dans *Ouest-France* a mis en lumière l'intervention, en soulignant à la fois l'approche participative adoptée, les enjeux soulevés par la biodiversité dans les jardins, et la richesse d'un travail de terrain construit en dialogue avec les habitants. Cette reconnaissance extérieure vient conforter la légitimité du projet et son inscription dans les débats publics locaux.

Article Ouest-France (mars 2025) : *“Pour la biodiversité, des étudiants confrontés au terrain”*

[Lire l'article](#)

6.2. Contraintes et impact sur la réalisation du projet

Plusieurs contraintes ont jalonné la mise en œuvre du projet, sans pour autant remettre en cause sa réalisation, mais en limitant certains aspects. Ces limites doivent être prises en compte pour situer la portée des résultats produits et envisager les conditions d'un éventuel prolongement ou ajustement futur.

La première contrainte majeure tient au calendrier resserré de l'intervention, menée sur une période courte, dans un format intensif. Les temps de présence sur le terrain ont été limités à quelques jours, et les focus groups se sont déroulés sur des créneaux d'1h30 à 2h maximum. Cette temporalité contrainte a restreint les possibilités d'installation d'un climat de confiance durable avec les participants, condition pourtant essentielle dans une démarche de co-construction et d'exploration des représentations sensibles liées au territoire. Certains sujets plus profonds – tels que les conflits d'usage, les différenciations générationnelles ou le sentiment d'appartenance – n'ont pu être abordés qu'en surface. Par ailleurs, les échanges observés au sein des groupes ont présenté une relative homogénéité des profils et des discours, reflétant majoritairement des habitants déjà sensibles aux enjeux environnementaux. Cette homogénéité, liée en partie au mode de mobilisation, a pu limiter la diversité des points de vue recueillis, notamment ceux de personnes plus distantes ou sceptiques à l'égard des actions publiques en faveur de la biodiversité. Cette configuration interroge la transférabilité des résultats à l'ensemble de la population du territoire, en particulier aux segments les moins engagés. Des contraintes méthodologiques liées au cadre universitaire ont également été

rencontrées. Le format d'intervention, structuré autour d'une trame d'entretien prédéfinie, d'un temps limité et d'un livrable attendu à échéance fixe, n'a pas toujours permis une adaptation continue des outils en fonction des retours du terrain. Cette relative rigidité a freiné, à certains moments, la capacité de l'équipe à ajuster sa posture ou à approfondir certaines thématiques émergeant de manière imprévue.

Enfin, le projet a été marqué par un manque de connaissance préalable du territoire, accentué par l'impossibilité pour l'équipe de participer à la journée d'immersion initialement prévue en décembre. Cette absence de premier contact a contraint l'équipe à s'appuyer uniquement sur des sources secondaires – littérature scientifique, documents du Parc, échanges avec les encadrants – pour préparer les ateliers. Cette distance initiale a limité la finesse de lecture contextuelle en amont, et a introduit une forme d'incertitude dans l'animation, notamment sur les lieux, les dynamiques locales ou les enjeux latents susceptibles d'émerger.

Ces contraintes, bien qu'inévitables dans le format proposé, soulignent l'importance de temps d'appropriation plus longs, de dispositifs plus souples et d'un ancrage territorial progressif pour favoriser une intervention pleinement située, dialogique et sensible aux particularités locales.

6.3. Obstacles et difficultés rencontrées

Malgré l'enthousiasme suscité par l'intervention et la qualité des échanges menés sur le terrain, plusieurs difficultés, d'ordre logistique, méthodologique et structurel, ont ponctué le déroulement du projet. Si elles n'ont pas compromis l'atteinte des objectifs principaux, elles ont néanmoins complexifié certains aspects de sa mise en œuvre et en précisent les conditions de réalisation.

Une difficulté majeure a été liée au recrutement des participants. Malgré le relais effectué par les services du Parc via les sites municipaux, les canaux de communication institutionnels se sont révélés insuffisants pour mobiliser un public diversifié. Dans plusieurs cas, ce sont les habitants eux-mêmes qui ont contribué à diffuser l'information, témoignant de leur engagement, mais également d'un déficit de visibilité en amont. Faute d'une campagne de communication plus large et anticipée, l'équipe a dû s'appuyer sur ses réseaux personnels et le bouche-à-oreille, ce qui a mécaniquement restreint la diversité sociologique des

participants. Cette situation a pu induire un biais de participation, en favorisant les habitants déjà sensibles ou engagés sur les questions environnementales. Sur le plan organisationnel, la logistique des ateliers a également posé plusieurs défis. Le choix des horaires, nécessairement contraint par nos disponibilités académiques, a limité la participation de certaines personnes, notamment celles ayant des obligations familiales ou professionnelles en soirée. Ce facteur a pu contribuer à une représentativité réduite de certains profils, et à une surreprésentation relative des personnes retraitées ou disponibles en journée.

Enfin, certaines dynamiques de groupe ont été plus difficiles à réguler. Dans plusieurs ateliers, des participants plus anciens ou fortement investis localement ont occupé une place importante dans les échanges, limitant parfois l'expression de voix divergentes ou moins assurées. Malgré nos efforts pour favoriser une répartition équitable de la parole, il n'a pas toujours été possible de rétablir un équilibre, notamment lorsque ces asymétries se doublaient de différences générationnelles ou de légitimité perçue. Ces situations rappellent les enjeux inhérents à toute animation participative : créer un espace d'expression accessible, sans reproduire des hiérarchies implicites liées à l'ancienneté, à la maîtrise du discours ou à la reconnaissance sociale.

Ces difficultés, structurelles pour certaines, conjoncturelles pour d'autres, constituent autant d'enseignements pour penser les conditions d'un ancrage territorial plus robuste et d'un dispositif d'intervention plus inclusif à l'avenir.

7. Références

Baribeau, C. (2009). Analyse des données des entretiens de groupe. *Recherches Qualitatives*, 28(1), 133-148.

Beauvois, J. L., Joule, R. V., & Monteil, J. M. (2002). *Perspectives cognitives et conduites sociales: VIII*. Presses universitaires de Rennes.

Bouvier, J. (2024). Résultats, enquête psycho environnementale. *Parc-naturel-de-brière.com*.

Kitzinger, J., Marková, I., & Kalampalikis, N. (2004). Qu'est-ce que les focus groups ?. *Bulletin de psychologie*, 57(3), 237-243.

Moscovici, S. (1981). On social representations. *Social cognition: Perspectives on everyday understanding*, 8(12), 181-209.

Parc Naturel Régional de Brière. (2020). Bilan et Perspective, naturellement ensemble !.

Proshansky, H. M. (1983). Place identity: Physical world socialisation of the self. *J. Environmental Psychology*, 3, 299-313.

Souchet, L., Tafani, E., Codaccioni, C., & Mugny, G. (2006). Influence sociale selon le statut numérique et l'appartenance sociale de la source : auto-catégorisation et élaboration du conflit. *Revue internationale de psychologie sociale*, 19(3), 35-67.

Tajfel, H., & Turner, J. C. (1986). The social identity theory of intergroup behavior. In S. Worchel & W. G. Austin (Eds.), *The psychology of intergroup relations* (pp. 7-24). Nelson-Hall.

8. Annexes

Table des Annexes.

Annexe A.....	41
---------------	----

Annexe A

Détails de notre intervention.

Première partie.

La première partie répond à trois objectifs. Premièrement, elle sert à créer un climat convivial et permet aux habitants de nous connaître et à nous de les connaître en retour. Deuxièmement, elle permet d'acquérir des informations sociodémographiques telles que le lieu d'habitation et sa durée, le type de résidence, la situation socioprofessionnelle des habitants et leur genre. Troisièmement, elle répond aux premières questions que peuvent se poser les habitants afin d'entamer la discussion avec moins d'incertitude. La durée de cette partie est estimée entre 20 et 30 minutes en fonction du nombre d'habitants et de leur aisance à parler d'eux. Celle-ci a duré une vingtaine de minutes comme prévu.

Le premier point est une présentation de l'équipe étudiante qui réalise l'intervention et qui se suit d'un point de consentement avant de commencer le tour de table pour que chaque habitant se présente. L'une des animatrices du *focus group* explique le contexte de ces échanges, c'est-à-dire les Ateliers Hors les murs, rappelle la durée prévue qui est de deux heures et demande le consentement des participants à se faire enregistrer afin de compléter la prise de note réalisée par deux étudiantes. Un point est précisé sur l'anonymat, le respect et le non-jugement de ce qui sera dit, et de la possibilité de se retirer à tout moment de l'atelier. Enfin, une feuille de consentement explicite leur a été distribuée afin de s'assurer de leur accord. Concernant le dernier point, un tour de table afin que les habitants se présentent est réalisé. Nous leur demandons, s'ils le souhaitent de donner leur prénom afin de permettre de meilleurs échanges lors de l'intervention, leur commune de résidence, leur durée d'habitation dans cette commune et enfin leur occupation.

Deuxième partie. Introduction sur la perception des habitants.

La deuxième partie est un atelier qui répond à deux objectifs. Premièrement, il permet de faire émerger une première réflexion chez les habitants en ce qui concerne leur jardin et la biodiversité. Deuxièmement, il nous permet de comprendre dans quel état d'esprit se trouvent les habitants : ouverts aux idées, indifférents en ce qui concerne la biodiversité, prêt à transmettre ses conseils, etc. La durée de ce premier atelier est estimée à 15 minutes en fonction du nombre d'habitants et de l'aisance qu'ont les habitants à parler de leur jardin. Finalement, cet axe a duré une trentaine de minutes.

Lors de cet atelier, deux phrases à trou ont été présentées aux habitants : “Pour moi, la biodiversité c’est...” et “Si je devais décrire mon jardin, en deux mots, je dirais...”. Ainsi les participants ont été invités à répondre en fonction de leur perception de la biodiversité et de leur jardin. Tandis que la biodiversité était généralement décrite rapidement (e.g., partie sur l’analyse des résultats), les détails du jardin étaient plus précis et dirigés vers les points positifs pour conserver la biodiversité. Ce biais est détaillé dans les limites de notre intervention.

Troisième partie. Motivations, obstacles et solutions.

La troisième partie de l’intervention répond à deux objectifs. Premièrement, elle permet d’avoir une visualisation concrète des problématiques rencontrées et des leviers d’action qui sont mis en place, ou qui peuvent l’être pour favoriser la préservation de la biodiversité. Deuxièmement, elle permet de structurer les actions en fonction de ce qui fonctionne déjà, ce qu’il faut arrêter et ce qu’il faut innover. La durée de cette troisième partie est estimée à 30 minutes en fonction du nombre d’habitants et de l’aisance qu’ont les habitants à en parler. Malgré de nombreuses réponses données préalablement, ce qui pourrait faire penser à une durée plus courte de cette partie, celle-ci a duré une trentaine de minutes comme prévu. Les habitants s’en sont servis pour faire perdurer la réflexion sur ce qu’ils mettent en place.

Cet atelier a débuté par la mise en place d’une définition commune de la biodiversité. En effet, même si généralement les individus semblent connaître ce qu’est la biodiversité, il est essentiel de savoir si nous parlons bien de la même chose afin de rentrer plus en détail dans sa préservation. Ensuite, afin de savoir comment aborder cette préservation, nous avons demandé aux habitants l’importance que la biodiversité a pour eux. Suite à un biais de sélection que nous discuterons dans les limites, à l’unanimité la biodiversité était importante pour eux. Étant importante pour eux, nous leur avons demandé les actions qu’ils mettent en place pour la préserver. Nous en ayant déjà dit plusieurs, cela permettait de voir s’ils en avaient d’autres à rajouter, et de dire celles qu’ils réalisaient pour les habitants qui n’en avaient pas encore parlé. Dans le cas où la biodiversité n’est pas importante pour certains habitants présents, nous leur aurions demandé les raisons pour lesquelles ils n’y portent pas particulièrement d’intérêt. Enfin, nous avons posé quelques questions aux habitants : Qu’est-ce qui vous motive, ou pourrait vous motiver, à mettre en place des actions préservant la biodiversité ? Qu’est-ce qui vous empêche de mettre en place ces actions, ou quelles difficultés rencontrez-vous ? Quelles solutions peut-on essayer de mettre en place pour

contrer ses difficultés ? Quelles actions seraient à garder et à renforcer, lesquelles seraient à arrêter, et lesquelles seraient à commencer ?

Quatrième partie. Contexte et saillance d'une identité sociale.

La quatrième partie de l'intervention est une partie transitoire et répond à deux objectifs. Premièrement, elle sensibilise les habitants sur les enjeux du Parc concernant la préservation de la biodiversité. Deuxièmement, elle sert à rendre l'identité d'ambassadeur de la biodiversité saillante. La durée de cette quatrième partie est estimée à 5 à 10 minutes, durée qui a été respectée.

Durant cette partie, un premier point a été fait pour expliquer davantage la raison pour laquelle nous réalisons ces ateliers, en expliquant la demande que le Parc nous a faite, qui est de comprendre les motivations et les obstacles que les habitants peuvent rencontrer face à la préservation de la biodiversité. Et que cette demande émerge d'une volonté à amplifier les espaces privés, tels que les jardins, à la préservation de la biodiversité, face à un accroissement des communes du Parc Naturel Régional de Brière. Enfin, nous leur expliquons qu'en participant à ces ateliers ils deviennent des ambassadeurs de la biodiversité, qui vont ainsi pouvoir partager leurs conseils sur la biodiversité et les intérêts à la préserver aux autres habitants. Cependant, ce passage a été très bref, et nous estimons que si une identité d'ambassadeur de la biodiversité a émergé chez les habitants, cela ne provient pas de cette information mais plutôt de ce qui a pu être suscité par le *focus group*.

Cinquième partie. Concrétisation des actions.

La cinquième partie de l'intervention répond à deux objectifs. Premièrement, elle favorise le développement d'une identité supra-ordonnée en amenant les participants à coopérer autour d'un objectif commun. Deuxièmement, elle amène les habitants vers une première phase d'action. La durée de cette cinquième partie est estimée entre 35 et 45 minutes. En fonction des groupes, ce temps a pu être abaissé à une quinzaine de minutes.

Cette partie est celle ayant rencontré le plus de changement entre sa préparation et sa mise en place. En effet, face à des habitants qui font déjà de nombreuses choses dans leur jardin, l'intérêt ne se reposait plus sur ce qu'ils peuvent faire en plus, mais sur ce qui peut être fait pour que des habitants mettant moins de choses en place pour préserver la biodiversité, s'y mettent. Ainsi nous vous présentons dans un premier temps ce qui devait être fait, et dans un second ce qui a finalement été fait.

Activité lors de sa préparation. A partir des solutions envisagées à l'activité précédentes, nous comptons inviter les participants à discuter collectivement des actions clés à prioriser en fonction de trois questions : Parmi les solutions proposées, lesquelles vous

semblent les plus importantes ? Et les plus faisables ? Quelles actions vous motivent le plus ? Parmi les actions clés à prioriser, les habitants réfléchissent alors à un objectif général reliant ces propositions (e.g., habitats pour les animaux, préservation des sols, etc.). Ils réfléchissent ensuite à une action qu'ils pourraient mettre en place pour répondre à cet objectif commun : Quelle(s) action(s) vais-je pouvoir mettre en place pour répondre à cet objectif ? Est-ce que d'autres parmi nous peuvent mettre en place cette/ces action(s) ? En combien de temps est-ce réalisable ? Quelles ressources sont nécessaires ? Une aide extérieure est-elle nécessaire ? Est-ce que quelqu'un dans le groupe a les compétences/connaissances pour aider ? Ensemble ils réfléchissent alors à des plans d'action personnalisés à chacun d'entre eux, mais également aux autres habitants. Si le temps nous le permettait, un calendrier ou un tableau des engagements est créé. On propose aux habitants de créer un groupe whatsapp ou autre pour qu'ils puissent rester en contact et continuer à échanger sur leurs pratiques et progrès.

Activité lors de sa mise en place. Face à des habitants mettant déjà en place de nombreuses actions, nous avons réfléchi avec eux à ce qui pourrait être mis en place collectivement pour motiver, les habitants ne mettant pas d'actions en place pour préserver la biodiversité, à faire un geste en sa faveur. De plus, nous leur avons demandé s'ils avaient besoin d'être aidés pour mettre en place des actions auxquelles ils auraient pensé, mais pour lesquelles ils n'auraient pas les moyens ou pas les capacités de mettre en place.